

Inondations, un an après

→ CHRONOLOGIE

LUNDI 30 MAI 2016. Le Loiret est placé en vigilance orange pluie-inondation. Près de quatre cents sorties de pompiers sont recensées. Le centre pénitentiaire de Saran est partiellement évacué.

MARDI 31 MAI. La montée des eaux se poursuit dans l'Orléanais et le Montargois. Un millier de personnes sont évacuées. Quelque 500 automobilistes se retrouvent bloqués sur l'A10 au nord d'Orléans. Plus largement, le réseau routier est grandement paralysé dans le département. Les établissements scolaires sont fermés sur décision du préfet. Le transfert de prisonniers se poursuit au centre pénitentiaire de Saran. Des œuvres du musée Girodet sont touchées par la montée des eaux sur Montargis. L'est du département est en vigilance rouge « crue », en particulier le Loing et l'Ouanne dans le Montargois.

MERCREDI 1^{ER} JUIN. Après avoir passé la nuit au palais des sports d'Orléans, les « naufragés » de l'A10 peuvent regagner leur domicile. L'autoroute est toujours fermée au nord d'Orléans ; 148 routes sont coupées dans le département. Plus de 6.000 foyers sont privés d'électricité. Les cours sont toujours suspendus.

JEUDI 2 JUIN. La décrue s'amorce. Sur l'autoroute A 10, 100 camions et 200 voitures (vides de leurs occupants) demeurent immobilisés à hauteur de Cercottes-Gidy. 3.000 foyers sont toujours privés d'électricité. Les cours reprennent dans les établisse-

ments non sinistrés. Le trafic SNCF est toujours perturbé. Le tronçon Loing-Ouanne passe en vigilance orange crue.

VENDREDI 3 JUIN. Le corps d'une femme de 65 ans est retrouvé rue du faubourg d'Orléans à Montargis. Surprise par la montée des eaux, Eliane Russo est morte noyée.

Neuf communes du Loiret sont frappées par l'interdiction de consommation d'eau potable. L'autoroute A 10 toujours fermée. La digue de l'étang de Chailly-en-Gâtinais menace de s'effondrer.

Samedi 4 juin

DIMANCHE 5 JUIN. Les véhicules restés bloqués sur l'A 10 sont évacués. L'électricité est rétablie dans les derniers foyers qui en étaient privés.

LUNDI 6 JUIN. La quasi totalité des élèves du Loiret peuvent retourner en cours. Le Premier ministre Manuel Valls se rend à Montargis en compagnie du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Il est de nouveau possible de rouler en direction de Tours (A 10) ou de Vierzon (A 71) sur l'autoroute A10 mais la portion à hauteur d'Orléans ne sera pas réouverte avant plusieurs jours.

MARDI 7 JUIN. 226 communes, sur les 327 que compte le Loiret, ont formulé une demande de reconnaissance de leur territoire en état de catastrophe naturelle.

MERCREDI 8 JUIN. Lors de la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, Serge Grouard, député de la 2^e circonscription du Loiret, interpelle le Premier ministre, Manuel Valls, à la suite des

inondations du Loiret. Le lendemain, le sénateur, Jean-Pierre Sueur, interpelle à son tour le gouvernement.

Naissance de l'Association d'assistance aux sinistrés du Loiret.

234 communes du Loiret sont reconnues en état de catastrophe naturelle,

JEUDI 9 JUIN. Le conseil départemental propose un fonds d'urgence pour les sinistrés à hauteur de 800.000 € et un dispositif d'aides à hauteur de 2 millions d'euros pour les collectivités afin de reconstruire le territoire.

VENDREDI 10 JUIN. L'autoroute A10 a rouvert en intégralité à 8 h 30.

JEUDI 16 JUIN. Après un nouvel examen de dossiers, 35 communes supplémentaires obtiennent à leur tour l'état de catastrophe naturelle ce qui porte le total à 269 communes (sur les 327 du département).

La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, décide de diligenter deux enquêtes sur l'inondation de l'A10 et les conditions d'accès à l'autoroute le 31 mai.

MARDI 2 AOÛT. Les inondations avaient engendré l'effondrement du perré sous le chemin de halage. Les travaux de réparation débutent sur le canal d'Orléans.

SEPTEMBRE. Axéreal, la coopérative agricole qui siège à Olivet, décide de verser une contribution exceptionnelle de solidarité de 8 millions d'euros, à partir d'octobre, à ses agriculteurs et clients adhérents, touchés par les inondations et par les résultats catastrophiques de la moisson (- 30 %).

LUNDI 19 SEPTEMBRE. Le Premier ministre, Manuel Valls, est de retour à Montargis afin de dresser un bilan des inondations.

OCTOBRE. L'Etat verse 400.000 euros aux entreprises du Loiret sinistrées.

JEUDI 17 NOVEMBRE. La restauration des œuvres du musée Girodet à Montargis se chiffre à 2,9 millions d'euros

DÉCEMBRE. Le rapport commandé par le ministère de l'Environnement sur la coupure de l'autoroute A10 et des autres infrastructures, lors des inondations, pointe une sous-estimation des risques.

FÉVRIER 2017. Le Garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, annonce une enveloppe d'un montant d'1,6 million d'euros pour effectuer les travaux urgents (pompage, nettoyage, création de canalisations...) au centre pénitentiaire de Saran.

21 MARS. Que ce soit au niveau de l'anticipation ou de la gestion de crise, le préfet du Loiret présente des mesures concrètes à la suite de la publication du rapport par le ministère de l'environnement.

14 AVRIL. L'association d'assistance aux sinistrés du Loiret (ADASI 45) dépose plainte contre X pour des faits constitutifs de mise en danger de la vie d'autrui, auprès du tribunal de grande instance d'Orléans.

MARDI 30 MAI 2017. Une table ronde est organisée, ce soir, à 19 heures, à la salle polyvalente de Fay-aux-Loges, pour dresser un bilan des inondations avec les sinistrés.